



CRÉER DU LIEN ÉCOLE-FAMILLE



POURQUOI CRÉER DU LIEN AVEC LES FAMILLES ? 3

- **Le dispositif « référent école-famille »**
- **Les enjeux de la coéducation**

METTRE EN PLACE DES LIENS AVEC LES FAMILLES DANS MON ÉCOLE 4

- **Phase de diagnostic**
 - Pourquoi mettre en place un diagnostic ?
 - Comment mettre en place cette phase de diagnostic ?
 - Analyser les résultats
- **Le plan d'actions**
 - Fixer des objectifs en lien avec les résultats de la phase de diagnostic
 - Les différents types d'action
 - Rechercher des financements et gérer un budget
 - Évaluer les actions mises en place au regard des objectifs fixés

MOBILISER LES PUBLICS CONCERNÉS 11

- **Fédérer et mobiliser l'équipe éducative**
- **Impliquer les parents**
- **Toucher les familles éloignées de l'école**

MOBILISER LES PARTENAIRES 14

ANNEXES 16

- **Annexe 1**
- **Annexe 2**
- **Annexe 3**
- **Annexe 4**

REMERCIEMENTS 20

POURQUOI CRÉER DU LIEN AVEC LES FAMILLES ?

Pour bien apprendre, les enfants ont besoin que leurs parents soient impliqués dans les apprentissages. Ils ne sont pas de simples partenaires mais des coéducateurs, membres à part entière de la communauté éducative. Dès lors, créer du lien avec les familles prend tout son sens, autant pour le bien-être et la réussite de leur enfant que pour contribuer à l'instauration d'un climat scolaire apaisé.

LE DISPOSITIF « RÉFÉRENT ÉCOLE-FAMILLE »



En 2019-2020, la Ligue de l'enseignement de Paris a déployé dans plusieurs écoles parisiennes volontaires le dispositif « Référent Ecole/Familles » avec le soutien de la Caisse des Allocations Familiales (CAF) de Paris, de la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Ville de Paris (DFPE) et de l'Académie de Paris. Il avait pour objectif de resserrer les liens entre tous les membres de la communauté éducative des écoles participantes. En 2022-2023, quinze écoles participaient à ce dispositif expérimental pour la dernière année. Ce livret est le résultat de ces années de réflexion pour accompagner au mieux la création et la pérennisation d'un lien entre l'école et les familles.

LES ENJEUX DE LA COÉDUCATION

L'école et les parents ont pour mission commune l'éducation des enfants, c'est ce qu'on appelle la **coéducation**. Elle consiste en une responsabilité partagée entre l'école et les parents fondée sur une collaboration étroite dont l'objectif est la réussite scolaire, l'épanouissement et le bien-être des élèves.

Conformément à [l'article L111-4 du Code de l'éducation](#)¹, « les parents d'élèves sont **membres de la communauté éducative** [...] Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école et dans chaque établissement. »

Le **Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2021-2026**² met d'ailleurs l'accent sur la nécessité de renforcer le lien école-famille puisque la priorité stratégique n°5 est de « **Développer la place et le rôle des familles** ».

1 - Source



[Lien](#)

2 - PEDT 2021-2026 Déclinaison Parisienne



[Lien](#)

METTRE EN PLACE DES LIENS AVEC LES FAMILLES DANS MON ÉCOLE

Pour développer des liens avec les familles, il est important de prendre en compte le caractère complexe du système éducatif français qui n'est pas une évidence pour la plupart des parents et particulièrement les familles les plus éloignées de l'école. Jean-Louis Auduc, spécialiste en sciences de l'éducation et ancien directeur de l'IUFM de Créteil, rappelle « qu'il n'y a pas de parents démissionnaires, il n'y a que des parents désarmés face à une école complexe ». C'est pourquoi, permettre à tous les parents de maîtriser notre système éducatif est un enjeu fondamental.³

PHASE DE DIAGNOSTIC

> POURQUOI METTRE EN PLACE UN DIAGNOSTIC ?



Développer le lien école-famille dans son école dépendra beaucoup de l'état des relations entretenues et donc de la réalité de terrain de l'école en question. **C'est pourquoi, il est important dans un premier temps de développer une phase de diagnostic.** Elle n'a pas besoin d'être extrêmement complexe et elle peut facilement s'appuyer sur les résultats des évaluations d'école en cours auxquelles les parents participent activement.

Dans une école où les actions et les relations école-famille sont **quasiment inexistantes**, on privilégiera des choses simples comme l'organisation d'un café des parents régulier, des ateliers avec les parents dans les classes le matin lors de l'accueil... Des choses simples, faciles à organiser mais régulières.

À l'inverse, dans une école où les liens écoles-familles sont déjà **bien développés** et les parents d'élèves plutôt proactifs, le diagnostic peut permettre d'aller plus loin, de développer des actions d'accompagnement à la parentalité et de mettre en lumière des éléments auxquels vous n'auriez pas nécessairement pensé.



3 - Source

[Lien](#)

> COMMENT METTRE EN PLACE CETTE PHASE DE DIAGNOSTIC ?

Afin de développer cette phase de diagnostic, il est essentiel de **s'appuyer sur des choses déjà existantes** : les résultats de l'évaluation d'école, le réseau des parents élus et association de parents d'élève s'il en existe une et les différents moyens de communication utilisés : cahier de liaison, ENT, blog de la classe...

En complémentarité, [le questionnaire diagnostic⁴](#), que nous avons développé, peut constituer un outil efficace dans cette optique ou en complément. Il peut être diffusé en version papier ou en version numérique (à retrouver en annexe). Pour certaines familles en difficulté, il peut être nécessaire de proposer un accompagnement lorsqu'elles seront sollicitées pour répondre au questionnaire, notamment pour faire face à la barrière de l'écrit. Cela peut être une des missions des parents élus. **Dans l'idéal, nous vous conseillons de faire ce diagnostic le plus tôt possible dans l'année scolaire.**

Le lien école-famille est un **enjeu important** de la communauté éducative, il est donc indispensable de diffuser les questionnaires diagnostics ou tout autre outil à la fois aux parents, à l'équipe scolaire et à l'équipe périscolaire. **C'est un vrai travail de collaboration.** Bien qu'il puisse être difficile de mobiliser toutes les parties prenantes, il est important de récolter un maximum de réponses afin de pouvoir évaluer les résultats au mieux et avoir ainsi une vision le plus large possible de la situation de l'école.

> ANALYSER LES RÉSULTATS



Une fois que la phase de diagnostic a été établie, il est nécessaire d'**analyser les résultats au regard de ce qui existe déjà et de ce qui peut être développé.** C'est à l'issue de cette phase que des objectifs pourront également être fixés et que vous pourrez alors mettre en place un plan d'actions pour les atteindre.

En fonction du niveau d'investissement initial des parents et des équipes scolaires et périscolaires, les objectifs seront plus ou moins nombreux et plus ou moins ambitieux. Il ne faut pas hésiter à commencer avec des objectifs simples et facilement atteignables. Le développement du lien école-famille est un travail progressif qui s'inscrit sur du long terme. Il peut faire face à plusieurs difficultés au fil du temps dont la première est le renouvellement des parents d'élèves et des équipes (scolaires et périscolaires). C'est d'ailleurs pour cette raison que **le diagnostic nécessite d'être régulièrement mis à jour et réinterrogé.**



LE PLAN D' ACTIONS

> FIXER DES OBJECTIFS EN LIEN AVEC LES RÉSULTATS DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC

Une fois les résultats de la phase de diagnostic analysés, il va falloir fixer des objectifs à court terme ou limités. C'est ce qu'on appelle des **objectifs opérationnels** qui visent tous un objectif général à long terme : **celui de développer ou de renforcer le lien école-famille pour la sécurisation des élèves, en favorisant la réussite scolaire.**

Pour bien définir un objectif opérationnel il faut :

- UTILISER des verbes d'action
- TENIR COMPTE des conditions nécessaires pour réaliser cet objectif
- DÉFINIR des indicateurs de réussite pour l'atteindre

D'un objectif opérationnel découle nécessairement une action concrète :

Par exemple, mettre en place UN CAFÉ DES PARENTS par mois.

Les indicateurs de réussite pourraient alors être :

- RÉALISER *a minima* 10 cafés des parents, communiquer l'information à tous les parents,
- FAIRE VENIR au minimum 100 parents (en tout),
- FAIRE VENIR au moins une vingtaine de parents très éloignés de l'école, etc.

Les objectifs opérationnels constituent une base pour développer un plan d'action et élaborer une fiche « [plan d'action](#) »⁵ qui permettra d'assurer le suivi toute l'année (modèle à retrouver en annexe). L'expérimentation du dispositif « **réfèrent école-famille** » a permis de mettre en lumière différents types d'actions.

5 - Annexe 2 : [page 17](#)

> LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTION

Les différents types d'actions qui peuvent être mises en place dans le cadre du développement du lien école-famille peuvent être regroupées en 4 catégories :

1 LES ACTIONS D'ÉCHANGES ENTRE PARENTS :

Elles visent à **créer du lien entre parents**, en présence ou non du directeur ou d'un intervenant, sur un sujet spécifique.

> **Cela peut prendre plusieurs formes** : café des parents, papothèque (groupe de parole) dans une langue étrangère (notamment dans les écoles avec de nombreux parents non-francophones) avec l'aide d'un traducteur etc.

2 LES ACTIONS VISANT À RAPPROCHER LES FAMILLES DE L'ÉCOLE :

L'objectif de ces actions est de **faciliter la compréhension du système éducatif français et du fonctionnement de l'école par les familles**.

> **Cela peut passer par la création collaborative d'outils permettant aux parents de mieux comprendre les codes de l'école** : cahier de liaison commun scolaire/périscolaire, livret d'accueil pour l'entrée à l'école ou pour les nouvelles familles (avec possibilité de traduction des éléments importants), formation individuelle ou collective des parents à l'utilisation de l'ENT (avec utilisation sur l'ENT de messages oraux pour les familles allophones), etc.

3 LES ACTIONS PARENTS/ENFANTS :

Faciles à mettre en place, elles **représentent les actions les plus communément observées**.

> **Il s'agit des activités mises en place en classe ou sur le temps périscolaire avec les parents** : jeux de société, atelier cuisine, lecture de contes, éveil aux langues, ateliers mathématiques, etc. Elles correspondent également à tous les temps conviviaux : apéro, goûter, kermesse, loto, ciné-débat, carnaval, marché de Noël, rue aux écoles, brocante solidaire, etc.

4 LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ :

Il s'agit là d'**actions plus larges** que celles liées à l'école et son fonctionnement.

Elles ne peuvent fonctionner que si des relations sereines avec les parents sont déjà mises en place.

> **Ces actions peuvent prendre la forme de conférences sur des thématiques essentielles** : le harcèlement scolaire, les émotions des enfants, les écrans, etc., **ou encore sous forme de groupes de parole, cafés psy, etc.** Elles nécessitent de s'appuyer sur le réseau associatif local et les partenaires institutionnels (DFPE, CAF...). La mise en place d'un espace Parents dans l'établissement contribue également à accompagner les familles sur les questions de parentalité.

> Par ailleurs, l'école des Parents et des Éducateurs d'Île-de-France peut intervenir dans les écoles qui en font la demande notamment par l'intermédiaire du [dispositif «Parents parisiens»](#)⁶.



FOCUS SUR L'ESPACE PARENTS

L'article L. 521-4 du code de l'éducation prévoit un espace à l'usage des parents d'élèves et de leurs représentants dans tous les établissements d'enseignement. Il doit être un lieu de coopération éducative et un endroit permettant de nouer des relations de confiance avec les différents intervenants de l'école.

Il peut aussi servir à monter des projets et des actions collectives de rencontres entre parents, d'accompagnement à la parentalité... etc. C'est un véritable lieu d'échange, de communication et d'information qui doit être accessible aux parents d'élèves.

En pratique, il peut être aménagé dans une salle de classe mise à disposition, un espace réservé, mutualisé entre plusieurs établissements scolaires, voire en dehors de l'établissement scolaire (souvent pris en charge par la collectivité). Il est ouvert sur les horaires d'ouverture de l'école et respecte le règlement intérieur de l'école.

"... UN VÉRITABLE LIEU D'ÉCHANGE,
DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION
QUI DOIT ÊTRE ACCESSIBLE AUX PARENTS D'ÉLÈVES."

ESPACE PARENTS

Plus d'information :

ÉDUCATION NATIONALE :

· Espace-parents-un-lieu-de-cooperation-educative



[Lien](#)

· Plaquette_Parents



[Lien](#)

FCPE :

· Creer-et-faire-vivre-un-espace-parents-lecole



[Lien](#)

> RECHERCHER DES FINANCEMENTS ET GÉRER UN BUDGET

Plus le lien école-famille se développe, plus il est nécessaire de développer une stratégie en matière de recherche de financement ou de partenaires. En effet, toutes les actions menées auprès des familles ne peuvent pas être financées par la COOP (s'il en existe une) et nécessitent donc de rechercher des financements auprès des partenaires de l'école (mairie d'arrondissement, CAF...) ou de trouver des partenaires potentiels pour mener des interventions gratuites notamment dans le cadre des actions d'accompagnement à la parentalité.

- 1 Dans cette optique, il peut être intéressant de contacter **les mairies d'arrondissement** : le plus simple reste de se rapprocher de l'élu aux affaires scolaires et d'impliquer les parents d'élèves dans cette demande. Le caractère politique de sa fonction lui permettra de vous accompagner au mieux dans vos besoins.
- 2 Par ailleurs, pour demander une subvention, il faut **posséder le statut d'association**. Nous vous conseillons de vous rapprocher des Maisons de la Vie associative et citoyenne pour un accompagnement dans cette démarche et obtenir des conseils pour déposer des demandes de subvention. Nous vous conseillons également de repérer les personnes ressources au projet, en vous appuyant notamment sur les parents élus (qui sont le plus souvent organisés en Association).
- 3 **Concernant la CAF**, il peut être intéressant de se rapprocher des Chargés de développement de votre arrondissement. La CAF finance de nombreuses structures et actions de soutien à la parentalité : il existe notamment un appel à projet dans le cadre du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) qui finance des projets sur ce thème.
- 4 **De nombreux lieux ressources** au sein des quartiers vous permettront également de trouver des partenaires qui pourront intervenir dans le cadre d'actions à destination des parents : les Equipes de développement local (EDL) dans les Quartiers Politique de la Ville ; les associations de quartier, les Centres Sociaux, les services Vie associative des Mairies d'arrondissement, les Relais Information Famille (RIF)...⁷ N'hésitez donc pas à les solliciter !



Il est important ici de souligner que dans le cadre d'un financement d'une action, **IL FAUT POUVOIR JUSTIFIER DES DÉPENSES** et donc tenir un document de suivi budgétaire et établir un bilan d'évaluation et financier sur la base du plan d'action⁸.

7 - Voir rubrique « Mobiliser les partenaires » : [page 14](#)

8 - Annexes 2 et 3 : [page 17 et 18](#)

> ÉVALUER LES ACTIONS MISES EN PLACE AU REGARD DES OBJECTIFS FIXÉS

La phase d'évaluation d'une action est souvent mise de côté, pourtant, **elle est essentielle pour établir si les objectifs ont été atteints**, ce qui a fonctionné ou non et comment l'améliorer.

L'évaluation des actions mises en place se fait en fonction des objectifs fixés lors de la phase de diagnostic et des indicateurs de réussites qui sont à la fois quantitatifs mais également qualitatifs : analyser le taux de satisfaction⁹ des parents et de l'équipe éducative est par exemple un bon indicateur de réussite qui permettra de réitérer l'action ou de la faire évoluer.

Comme pour la phase de diagnostic, la phase d'évaluation s'appuie sur des outils : les indicateurs de réussite et également des questionnaires de satisfaction à diffuser aux participants.

Encore une fois, il peut être nécessaire d'accompagner certaines familles lors de l'administration des questionnaires : **plus vous aurez de réponses, plus votre analyse évaluative sera pertinente.**



MOBILISER LES PUBLICS CONCERNÉS

Un des enjeux du développement du lien école-famille est d'arriver à mobiliser les différentes parties prenantes dans un contexte de mobilité important, autant dans le scolaire que le périscolaire et a fortiori chez les parents.

FÉDÉRER ET MOBILISER L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Une des difficultés qui ressort du dispositif test « référent école-famille » est **la capacité à mobiliser et fédérer l'équipe enseignante** autour du projet de création et de développement du lien école-famille.

Si les enseignants reconnaissent l'intérêt et la plus-value de renforcer le lien école-famille et de mener des actions à destination des parents, leur charge de travail leur permet rarement de pouvoir s'investir dans l'organisation des actions en dehors de celles ayant lieu dans leur classe. Pour renforcer la mobilisation des équipes éducatives, il peut être intéressant de **faire du développement du lien école-famille l'un des éléments essentiels du projet d'école en s'appuyant sur le PEDT.**

De même, afin d'assurer une forme de continuité et de régularité, il est important d'**institutionnaliser des temps consacrés à la réflexion sur le lien école-famille lors des conseils des maîtres-maîtresses** (ne serait-ce que 10 minutes) et, évidemment, **lors des conseils d'école.**

Un autre enjeu important est celui du **lien entre le scolaire et le périscolaire** dans le développement des relations avec les familles. S'il n'est pas toujours évident, compte tenu des horaires de travail de chacun, ce lien est néanmoins essentiel pour afficher une cohérence des réponses de l'école aux familles et aux élèves et pour favoriser un climat scolaire serein.

Les horaires de travail des enseignants et des animateurs ne permettant pas de mettre en place des rencontres, le lien se fait souvent entre les deux entités Responsable Éducatif Ville et Direction d'école.

C'est un travail de collaboration important à faire sur les réponses communes à apporter aux parents qui peut se traduire par différentes actions : la rédaction des règles de l'école commune aux deux temps, scolaire et périscolaire, un cahier de liaison commun, des événements conviviaux communs, etc.

IMPLIQUER LES PARENTS

La problématique la plus importante dans le cadre du lien école-famille est de trouver le moyen d'impliquer le public directement ciblé : les parents.

Si dans certaines écoles, les parents sont naturellement investis dans la vie scolaire de leur enfant, ce n'est pas nécessairement le cas dans toutes, particulièrement celles relevant des Quartiers Politique de la Ville. C'est en multipliant et variant les types d'actions que l'école réussira à toucher le plus grand nombre de parents.

A l'inverse, un surinvestissement des parents peut être aussi une source de tension, à la limite de l'ingérence qui peut entraîner des relations difficiles voire conflictuelles entre l'école et les parents.

Tout l'enjeu va être d'arriver à trouver et à maintenir un équilibre sur la place des parents à l'école.

Les parents ont des droits concernant la vie scolaire de leur enfant, il peut être important de leur rappeler soit individuellement, lors des rencontres pour les enfants entrant en PS par exemple, soit collectivement en créant une charte ou un outil leur rappelant leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Comme tout service public, la communication et les échanges doivent se faire dans le respect et la bienveillance. Certaines écoles qui ont fait partie du dispositif école-famille ont repensé les outils de lien avec les familles en créant des **livrets d'accueil simplifiés** rappelant les éléments de base du fonctionnement de l'école (horaires, TAP, cantine, contacts...). D'autres sont allées plus loin, en créant, en collaboration avec les élèves et les parents, un **cahier de liaison commun aux temps scolaire et périscolaire**.

Outre les enjeux liés au fonctionnement de l'école et du système éducatif français, les parents sont de vraies ressources pour l'école car ils possèdent tous des compétences liées à leur activité professionnelle ou personnelle.

Mobiliser ces compétences dans la vie de l'école peut apporter une véritable aide et une réelle plus-value pour le développement du lien école-famille : Animer un atelier jardinage, faire une affiche pour la fête de l'école, mobiliser les contacts des parents, faire découvrir son métier aux élèves, jouer d'un instrument lors de la chorale de l'école sont des actions qu'il est possible de proposer pour mobiliser les parents dans leur diversité.

Pour repérer les compétences des parents, vous pouvez vous appuyer sur les parents élus pour qu'ils fassent circuler un questionnaire simple sur les compétences/talents des parents et leur possibilité de s'investir dans l'école. En tant que coéducateur et membre de la communauté éducative, les parents ne sont pas seulement là pour suivre la vie scolaire de leur enfant, ils sont aussi là, s'ils le souhaitent, pour faire vivre l'école, en tant que lieu central de la vie de quartier.

TOUCHER LES FAMILLES ÉLOIGNÉES DE L'ÉCOLE

Dans le questionnaire sur la mobilisation des parents, on retrouve **une problématique particulière liée aux familles très éloignées de l'école.**

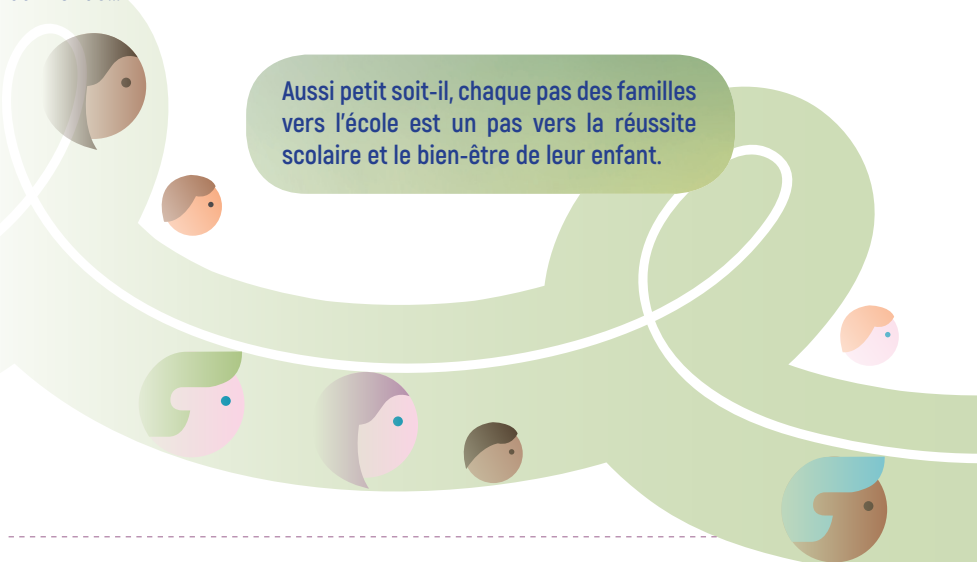
La plupart du temps cet éloignement n'est pas volontaire mais **le résultat d'un certain nombre de barrières, notamment celle de la langue et de l'écrit.** Dans certains établissements des Quartiers Politique de la Ville, les parents éloignés de l'école représentent la grande majorité des familles et il peut être parfois très difficile de faire vivre le lien école-famille.

Dans le cadre du dispositif « référent école-famille », les référents qui ont fait face à ces difficultés insistent sur la **nécessité de développer l'utilisation de l'ENT et de former, parfois individuellement, les parents à son utilisation.**

Dans le cas des familles ne maîtrisant pas la langue française ou l'écrit, **l'utilisation de messages vocaux sur l'ENT (en plus de l'écrit) est une pratique à privilégier.** Dans certains cas, la traduction de documents essentiels traitant des règles et du fonctionnement de l'école comme les livrets d'accueil peut être utile pour permettre aux familles de saisir l'essentiel du fonctionnement de l'école et ainsi d'en respecter les règles fondamentales (horaires, retard, absence, cantine, TAP, goûters...).

Enfin, il ne faut pas oublier que le **multiculturalisme**, très présent dans les écoles parisiennes, est **une véritable chance** pour l'école publique en termes d'ouverture, de culture et de découverte.

Pour créer du lien avec les familles, il ne faut pas hésiter à le **valoriser** en invitant les parents à faire découvrir leur pays d'origine, leur langue, leur culture. Cela peut passer par des ateliers de cuisine du monde, une semaine des langues étrangères, une découverte de contes ou de comptines du monde...



Aussi petit soit-il, chaque pas des familles vers l'école est un pas vers la réussite scolaire et le bien-être de leur enfant.

MOBILISER LES PARTENAIRES



Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez mobiliser les différents partenaires qui sauront vous accompagner pour mettre en place et financer des actions à destination des familles.

- 1** Vous pouvez vous tourner vers la **Ville de Paris** et les **mairies d'arrondissement**, notamment les services de la vie associative et les Relais Information Famille (RIF) sans oublier les élus.es aux Affaires Scolaires des différentes Mairies d'arrondissement qui sont à votre écoute.
- 2** Vous pouvez également contacter les référents « Famille » des **Circonscriptions des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE)** des différentes mairies d'arrondissement.
- 3** Par ailleurs, il existe des **budgets participatifs au sein des municipalités** qui permettent aux électeurs de faire financer des projets : une bonne occasion de mobiliser les parents d'élèves !
- 4** Dans les **Quartiers Politique de la Ville (QPV)**, les **Equipes de Développement Local (EDL)** sont là pour vous aider à mettre en place des projets pour assurer l'égalité entre les territoires et améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires.



PARTENAIRES



Horaires et site des MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

[Lien](#)



Les RELAIS INFORMATIONS FAMILLES

[Lien](#)



Les ÉQUIPES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

[Lien](#)

La Caisse des Allocations Familiales de Paris et ses partenaires :

Un autre partenaire privilégié que vous pouvez solliciter est la Caisse des allocations familiales de Paris et ses partenaires. En effet, la CAF de Paris finance de nombreuses structures et associations qui mettent en place des actions à destination des familles et qui peuvent intervenir gratuitement dans les écoles. Vous pouvez notamment solliciter les centres sociaux, dont les missions sont de répondre aux besoins et aux questionnements des habitants et accompagner leurs initiatives.

Vous y retrouverez un référent famille en charge de tous les projets familles.



Points de contact des partenaires de la CAF

[Lien](#)

L'Éducation Nationale :

Enfin, n'hésitez pas à vous tourner vers l'Éducation Nationale pour mettre en place des actions auprès des familles. Le site de l'Éducation Nationale possède de nombreuses ressources sur l'accueil des familles à l'école. Pour les écoles en REP et REP+, vous pouvez contacter le coordonnateur REP de votre circonscription qui saura vous accompagner dans votre démarche. Pour les écoles faisant partie d'une Cité Éducative, vous pouvez vous rapprocher du/de la chef.fe de projet opérationnel de votre Cité éducative qui connaît les partenaires et associations du territoire sous sa responsabilité. De plus, de nombreux projets en lien avec la parentalité et les familles sont mis en place dans les Cités Éducatives.



MAEC

[Lien](#)



RESSOURCES

[Lien](#)



EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE DIAGNOSTIC À DESTINATION DES PARENTS

- 1 De manière générale, comment vous sentez-vous en tant que parent d'élève au sein de cette école ?
.....
- 2 Pensez-vous qu'il serait utile que vous renforciez vos liens / votre implication avec l'équipe éducative de l'école ?
.....
- 3 Participez-vous à la réunion de rentrée ? Si non, pourquoi ?
.....
- 4 Aimerez-vous participer à certains projets de l'école ?
.....
- 5 Avez-vous l'occasion d'échanger avec d'autres parents de l'école ?
.....
- 6 Accepteriez-vous d'accompagner et/ou de soutenir un parent qui serait en difficulté dans ses liens avec l'école ?
.....
- 7 Savez-vous à quel est le rôle des représentants de parents et comment ils peuvent vous aider ?
.....
- 8 Utilisez-vous Paris classe numérique pour le suivi de la scolarité de votre enfant ?
.....
- 9 Aimerez-vous que l'école organise davantage de temps ouverts aux parents ? Si oui, lesquels : temps festifs, conférence sur des questions de parentalité, ateliers...
.....
- 10 Dans le cadre de conférences, quelles thématiques voudriez-vous voir abordées :

<input type="checkbox"/> Les écrans, le numérique et les réseaux sociaux <input type="checkbox"/> Le sommeil <input type="checkbox"/> Le harcèlement en milieu scolaire <input type="checkbox"/> L'alimentation <input type="checkbox"/> Donner le goût de la lecture	<input type="checkbox"/> Les relations filles/garçons <input type="checkbox"/> La gestion des émotions <input type="checkbox"/> Les devoirs à la maison <input type="checkbox"/> Les troubles de l'apprentissage <input type="checkbox"/> L'éducation bienveillante - Autres :
---	--



EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Afin d'améliorer les événements et actions que nous organisons auprès des familles, nous vous proposons de répondre à ce court questionnaire. Merci pour votre aide et votre participation.

- 1 Êtes-vous un homme ou une femme ?
 Un homme Une femme
- 2 Êtes-vous représentants élus de parents d'élève ?
 Oui Non
- 3 Avez-vous déjà participé à un événement de l'école ?
 Oui Non
- 4 Pourquoi avoir choisi de participer à cet événement ?

- 5 Quel est votre niveau de satisfaction global ?
 1 2 3 4 5
 Faible Élevé
- 6 Qu'est-ce qui vous a le plus plu ?

- 7 Le cas échéant, qu'est-ce que vous avez le moins apprécié ?

- 8 Aimeriez-vous participer à d'autres actions à destination des familles ?
 Oui Non
- 9 Qu'est-ce que vous retenez principalement de cet événement ?

- 10 Y a-t-il autre chose que vous aimeriez nous dire ?

REMERCIEMENTS

Merci à tous les référents du dispositif « Ecole-famille » pour leur investissement durant ces trois années.

Merci à la Direction des Familles et de la Petite Enfance de la Ville de Paris, à la Caisse des Allocations Familiales de Paris et à l'Académie de Paris pour leur soutien et leur accompagnement dans ce projet.

Merci à tous les professionnels de l'éducation pour leur travail auprès des enfants.

Merci à notre graphiste Cécile Lisbonis pour la mise en page de ce livret.

Et merci aux parents !